

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris EUROPLACE soutient le projet d'Union des Marchés de Capitaux et salue le Rapport Demarigny

Paris, le 18 mai 2015 – Paris EUROPLACE soutient le projet d'Union des Marchés de Capitaux, lancé par la Commission Européenne, dont l'objectif est à la fois de favoriser une meilleure intégration des marchés financiers européens et de relancer le financement des entreprises et la croissance en Europe.

Paris EUROPLACE salue le rapport sur le sujet remis ce jour par Fabrice Demarigny à Michel Sapin, Ministre des Finances et des Comptes Publics, dans le cadre du Comité « Place de Paris 2020 ».

« Il faut dynamiser le financement de l'économie et en particulier le financement des entreprises. L'Europe ne souffre pas d'un manque de régulation mais d'une insuffisance de croissance. Or, il n'y a pas de croissance sans financement de la croissance », a souligné Gérard Mestrallet, Président de Paris EUROPLACE.

Le projet d'Union des Marchés de Capitaux vise, précisément, à accompagner la transformation en cours du mode de financement de l'économie européenne, marquée par une désintermédiation progressive, sous l'effet des nouvelles contraintes prudentielles, et le renforcement du rôle des marchés financiers qui ne représentaient jusqu'à aujourd'hui que 20% du financement de l'économie européenne.

Paris EUROPLACE soutient les recommandations fortes faites par Fabrice Demarigny dans les deux domaines :

- **Union pour l'Investissement** : développement de l'épargne longue et accroissement des capacités d'investissement, au niveau européen, avec la suppression des obstacles réglementaires pour les investisseurs institutionnels contenus notamment dans la directive Solvency II ; promotion des fonds d'investissement de long terme (ELTIFs) ; mise en place de mesures de réciprocité pour attirer les investisseurs internationaux ; développement des systèmes d'information et de notation sur les PME ; accélération de la convergence en matière de supervision, à travers le renforcement de l'autorité européenne ESMA.
- **Union pour le Financement** : mise en place ou développement de nouveaux canaux de financements de marché pour les PME/ETI (placement privé, capital investissement, crowdfunding) ; consolidation de leurs capacités de tenue de marché (market-making) pour les banques européennes et préservation du modèle de banque universelle ; développement de la titrisation et lancement d'une nouvelle réflexion sur l'organisation générale des infrastructures de marché au niveau européen.

Paris EUROPLACE tient cependant à rappeler la nécessité d'abandonner ou de réviser des projets incompatibles avec une union des marchés européens et particulièrement préjudiciables pour les coûts de financement des entreprises, y compris PME/ETI, et par conséquent la relance de la croissance :

- Le projet de taxe sur les transactions financières limitée à 11 pays de l'Union, qui créerait une distorsion de concurrence immédiate au sein même de l'espace européen, un renchérissement très significatif de leurs coûts pour les entreprises des pays concernés, et une délocalisation massive d'activités financières ;
- Le projet européen de réforme bancaire, qui constitue une menace pour la préservation du modèle de banque universelle, qui a montré sa résilience en période de crise et son adaptation aux besoins des entreprises.

Paris EUROPLACE soutient une action rapide sur les priorités immédiates, notamment la relance des investissements de long terme, la diversification des canaux de financement des PME/ETI – placements privés, papier commercial, crowdfunding - la relance d'une titrisation plus transparente et adaptée aux besoins des investisseurs, et les priorités qui en découlent pour la place de Paris.

Paris EUROPLACE appelle à une stratégie cohérente pour préserver une industrie financière à masse critique en Europe, compétitive par rapport à nos concurrents mondiaux.

* * *